Le Champ du Segreur



Champsecrétoises, Champsecrétois,

Nous avons vécu un été particulièrement éprouvant avec des températures que nous n'avons pas l'habitude de connaître dans notre région et sur une si longue période, posant ainsi la question de notre adaptation face à ces périodes de fortes chaleurs qu'il nous a fallu supporter.

Avec l'automne qui débute, il faut espérer des conditions météorologiques plus favorables pour la nature et pour nous-mêmes.

Les conditions extrêmes de cet été nous ont conduits à retravailler le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin de l'actualiser et faire en sorte que ce document puisse être opérationnel dans les meilleurs délais.

Vous trouverez, à l'intérieur de ce bulletin, un article vous présentant ce plan et vous sollicitant pour être un relais d'informations face à une situation de crise et nous savons qu'aucune commune n'est à l'abri d'une situation liée aux aléas naturels comme aux aléas technologiques nécessitant la sauvegarde et le soutien de la population.

La parution de ce nouveau numéro du bulletin municipal me donne l'occasion, une nouvelle fois, de remercier toutes celles et ceux qui font vivre notre commune et je me réjouis de voir que notre centre bourg s'est animé cet été avec l'ouverture de « La Taverne », permettant de trouver un lieu de convivialité si important en milieu rural.

Faisons que ce dernier trimestre de l'année soit le meilleur possible pour chacune et chacun, nous conduisant vers la fin de l'année et la période des fêtes, parenthèse joyeuse à savourer sans modération.

Bonne lecture,

Bien à vous,

le maire, Gérard Fourré

MAIRIE
Tél : 02.33.30.40.16
E-mail : mairie.champsecret@wanadoo.fr
Site : www.champsecret.fr

AGENCE POSTALE
Tél : 02.33.30.42.00

Lundi et mardi : 9h30-12h
Mercredi : 9h30-12h et 15h-18h
Fermé le jeudi
Vendredi : 9h30-12h et 14h-16h
Samedi semaine impaire : 9h30-11h30
Fermé le samedi semaine paire

Permanences du Maire et des Adjoints sur rendez-vous
Dominique Mazzarolo 1er Adjoint
Hélène Corbière 2e Adjointe
Ludovic Leroy 3e Adjoint

Permanences Députée de l'Orne - Chantal JOURDAN
Ses permanences sont ouvertes aux habitants et aux organisations du Bocage.
Merci de prendre rendez-vous au 02.33.26.44.23.

MÉDIATHÈQUE Tél : 02.33.30.41.84
Mardi : 15h-18h
Mercredi : 10h30-12h et 14h30-17h30
Jeudi : 16h-20h
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 10h-12h et 14h-16h

ÉTAT CIVIL



Dylan Gressant et Danielle Delaunay

Gatien Bellenger et Manon Lemancel
Jérôme Leroy et Julie Roussel





Yves Lelong
Gérard Chanu
Renée Lherbier

Reconnaissance de l'enfant avant sa naissance

Lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère.

La filiation maternelle est automatique dès lors que son nom figure dans l'acte de naissance, alors que la filiation paternelle suppose une démarche de sa part ; il doit reconnaître son enfant.

La reconnaissance du père peut se faire avant la naissance, lors de la déclaration de naissance et ultérieurement. Il est possible de s'adresser à n'importe quelle mairie pour reconnaître un enfant avant sa naissance. Il suffit de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois et de faire une déclaration à l'état civil.



Renouvellement ou première demande de carte d'identité / passeport

Vous souhaitez faire une demande de passeport et/ou de Carte Nationale d'Identité : vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (DR) afin que celle-ci puisse traiter votre demande.

Avant toute prise de rendez-vous pour faire un nouveau document ou son renouvellement, vous devez réaliser une prédemande auprès de l'ANTS (https://ants.gouv.fr).

Prenez ensuite rendez-vous auprès d'une des mairies suivantes : Domfront, La Ferté-Macé, Briouze, Flers, Saint-Michel-des-Andaines.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ANTS

Vous emménagez ou vous déménagez de la commune ? Merci de contacter la mairie et de laisser vos coordonnées pour permettre à la commune de mettre à jour ses informations.



Demande de célébration de mariage

Vous souhaitez vous marier ? Vous devez vous adresser à la mairie de résidence ou de domicile de l'un des futurs époux ou à la mairie de résidence ou de domicile d'un des parents des futurs époux.

Il faut se présenter à la mairie avec une date fixée et si possible 3 mois avant la célébration afin que vous soit remis un dossier à remplir avant celle-ci.

PACS



Pour le dépôt du dossier de PACS : Au moins un des deux futurs partenaires doit se présenter à la mairie, pour déposer le dossier complet. Si le dossier est complet, un rendez-vous sera fixé pour l'enregistrement du PACS auquel les deux futurs partenaires devront se présenter devant l'officier de l'état civil. Leur pièce d'identité originale et en cours de validité sera nécessaire.

Légalisation de signature

La légalisation de signature sert à authentifier votre propre signature.

Pour cela, il faut se rendre à la mairie du domicile avec une pièce d'identité. Attention, il ne faut pas signer les documents en amont du passage à la mairie, vous devez signer devant l'officier d'état civil pour légalisation.

Bientôt 16 ans, pensez au recensement !



Liste électorale



Pour pouvoir voter, toute personne doit être majeure (18 ans) et inscrite sur la liste électorale de sa commune de domicile.

Pensez à signaler tout changement d'adresse à la mairie.

Le site internet de la mairie a été modifié afin d'être plus moderne et plus accessible. Pour que le site de la mairie puisse vivre et s'enrichir, nous avons besoin de vous !

Associations, créateurs, artisans de Champsecret, n'hésitez pas à nous adresser vos coordonnées, vos événements, des photos et/ou affiches à relayer sur les réseaux : mairie.champsecret@wanadoo.fr.

Nous comptons sur vous ! Et nous ne manquerons pas de relayer toutes ces informations sur le site internet, le facebook et via la newsletter de la mairie.

FICHE PRATIQUE

MAIRIE

Tél : 02.33.30.40.16

E-mail : mairie.champsecret@wanadoo.fr

Site : www.champsecret.fr

www.facebook.com/mariedechampsecret.fr

Lundi et mardi : 9h30-12h

Mercredi : 9h30-12h et 15h-18h

Fermé le jeudi

Vendredi : 9h30-12h et 14h-16h

Samedi semaine impaire : 9h30-11h30

Fermé le samedi semaine paire

AGENCE POSTALE

Tél : 02.33.30.42.00

Lundi et mardi : 9h30-12h

Mercredi : 9h30-12h et 15h-18h

Fermé le jeudi

Vendredi : 9h30-12h et 14h-16h

Samedi semaine impaire : 9h30-11h30

Fermé le samedi semaine paire

MÉDIATHÈQUE

Tél : 02.33.30.41.84

Mardi : 15h-18h

Mercredi : 10h30-12h et 14h30-17h30

Jeudi : 16h-20h

Vendredi : 14h-18h

Samedi : 10h-12h et 14h-16h

URGENCE

Samu 15

Pompiers 18 ou 112 (mobile)

Gendarmerie 17

Urgence 114 (numéro réservé aux personnes malentendantes, sourdes, aveugles, aphasiques, sourdaveugles)

SANTÉ

Cabinet médical : 02.33.82.50.00

Les Kinés du bocage : 02.33.96.16.09

ENFANCE

École des Petits Segreurs : 02.33.30.11.49

Service Enfance Jeunesse de Domfront-Tinchebray Interco : 02.33.37.33.95

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE DOMFRONT-TINCHEBRAY INTERCO

Service assainissement : 02.33.30.76.34

Ordures ménagères : 02.33.30.18.53

Déchèterie Domfront : 02.33.30.18.53

1er octobre - 31 mars

Lundi : 10h-12h et 14h-17h

Mardi, mercredi et vendredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h et 14h-17h

1er avril - 30 septembre

Lundi : 9h-12h et 14h-18h

Mardi, mercredi et vendredi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h et 14h-18h

SERVICES

Préfecture Alençon : 02.33.80.61.61

Allô service public : 39 39

France Travail : 39 49

Frelons asiatiques : 02.33.80.38.22

Nomad : 02.22.55.00.10

Véolia : 09.69.39.56.34

Enedis dépannage : 09.72.67.50.61

Assistante sociale Domfront : 02.33.38.53.66

Espace France services à la mairie de Domfront-en-Poiraie : 02.33.30.60.66

Paroisse Saint-Julien en Domfrontais : 02.33.38.65.72

Office de Tourisme Domfront-en-Poiraie : 02.33.38.53.97

Secours populaire Domfront : 02.33.65.06.73

ADRESSAGE : DISTRIBUTION DU COURRIER

Pour rappel, depuis l'année dernière, la Poste a demandé à ses facteurs de ne plus distribuer le courrier s'il est mal adressé. Voici l'exemple à suivre :

« Prénom » et « Nom »
« Lieu-dit »
« Numéro » et « nom de la rue »
61700 CHAMPSECRET

Vérifiez bien que vous avez fait vos modifications d'adresse auprès de tous les organismes (impôts, eau, électricité, assurance, banque, CAF…)

Une attestation vous a été donnée lors de la réalisation de l'adressage communal.

Des plaques avec les numéros de maison sont toujours à votre disposition à la mairie.

LE RECENSEMENT SUR NOTRE COMMUNE

Le recensement sur la commune de Champsecret va avoir lieu du 21 janvier au 20 février 2027. Tous les habitants de la commune sont concernés par cette collecte de données.

Réalisé par la commune et l'INSEE, le recensement permet de connaître le nombre d'habitants vivant en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il apporte également des caractéristiques sur la population, telles que l'âge, la profession, les conditions de logement, de déplacement, etc. Ces chiffres sont importants car d'eux découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre d'élus au conseil municipal, les équipements collectifs nécessaires, les besoins de la population en logement, transports, etc.



Un agent recenseur passera donc dans chaque maison de notre commune, dès le début de l'année 2027. De plus amples détails vous seront bien sûr fournis via les réseaux de la commune (site internet, Facebook) et seront disponibles en mairie dès le mois de décembre.

Vous serez prévenu du passage de l'agent recenseur par une lettre du maire déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant. L'agent aura une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et pourra aussi vérifier son identité en contactant la mairie.

VIVRE ENSEMBLE

Le Plan Communal de Sauvegarde mis à jour à Champsecret

Les canicules de l'été nous l'ont prouvé, le dérèglement climatique est là. Ses conséquences sur notre vie sont évidentes. Que ce soit une canicule, un incendie, des inondations, une épidémie, nous pouvons tous être touchés. À l'échelle de notre commune, nous pensons important de prendre soin les uns des autres, en particulier des plus fragiles lors de ces situations. Partant de ce constat, le conseil municipal a décidé de mettre à jour son plan communal de sauvegarde.

Qu'est-ce qu'un plan communal de sauvegarde (PCS) ? C'est un outil de gestion des crises, à l'échelle communale. Le PCS permet de préparer la réponse à tout type d'évènements pouvant impacter la population. Il définit à l'avance les procédures qui seront mises en place. Cette démarche permet, en cas de crise, de ne pas se poser de questions sur l'organisation.

Pour nous aider dans la mise en place de ce plan, **nous faisons appel à vous**, Champsecrétois. Nous cherchons des référents, dans les huit zones de notre commune définies ci-dessous. Le but ? Simplement être référent, être la personne qui peut assurer la transmission d'informations entre la mairie et les habitants du secteur en cas de situation particulière.

Vous pouvez aussi participer au plan communal de sauvegarde en proposant d'héberger des Champsecrétois en cas de sinistre. Ou en proposant vos compétences (langues étrangères, compétences médicales…) ou matériels utiles (tracteur, téléscopique, camion…).

Merci d'avance à tous pour votre participation !

Dans le cadre de la rédaction de ce PCS, n'hésitez pas à vous signaler si vous considérez faire partie des habitants nécessitant une attention particulière en cas d'évènements.

Secteur du bourg et des lotissements	Secteur de la Cochinière au Foucq	Secteur du Pont de Pierre	Secteur du Cerisier à la Novère
Secteur de la Baissinière à la Bazillère	Secteur de la Cendrie aux maisons forestières	Secteur de la route de l'Ermitage	Secteur de la route de la Chesnaie

Nom – Prénom	
Adresse	
N° téléphone (fixe et/ou portable)	
Mail	
Secteur concerné	

☐ Je me propose de devenir référent de mon secteur

☐ Je peux héberger des habitants en cas d'évènements relevant du PCS

☐ Je peux mettre mes compétences ou mon matériel à profit dans le cadre du PCS (préciser les compétences et/ou le matériel :
……
……
……)

Des dégâts constatés ?

Certains Champsecrétois ont constaté cet été l'apparition de fissures sur les murs extérieurs et intérieurs de leur maison.

Si, vous aussi, vous avez constaté la même chose sur votre maison, n'hésitez pas à venir le signaler en mairie, avec des photos des désordres constatés.

Si plusieurs personnes sont concernées par le problème sur notre commune suite à l'été caniculaire que nous venons de passer, cela permettrait de constituer un éventuel dossier d'état de catastrophe naturelle.

Nos amis les chiens

Nous rappelons que les chiens sont sous la responsabilité de leur propriétaire. Laisser son chien divaguer sur la voie publique peut faire l'objet d'une **contravention de 5e classe** dont le montant s'élève à 150€ si l'infraction a été constatée par le maire ou la gendarmerie. Un chien en divagation peut entraîner des accidents.

Un **chien est considéré divaguant dans les situations suivantes** (en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection d'un troupeau) :

- Il n'est plus sous la surveillance effective de son maître,
- Il se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel,
- Il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Nous vous remercions donc de faire attention à vos animaux, de les garder sous votre surveillance, afin d'éviter tout accident, de les protéger et de protéger tous nos concitoyens.

Par ailleurs, il est de l'obligation des **propriétaires de ramasser les déjections de leur animal**. Ce rôle n'appartient ni aux voisins ni aux employés communaux ! Que ce soit pour d'évidentes raisons olfactives, visuelles ou sanitaires, les crottes de chiens sont interdites sur les voies publiques, les espaces verts et les aires de jeux, comme le stipule l'article R632-1 du Code pénal. Le non-respect de cette règle de vie pourra entraîner des amendes.



Usage et entretien des trottoirs



Les trottoirs ne sont pas des zones de stationnement. Les véhicules ne sont pas autorisés à se garer sur les trottoirs, ceux-ci sont exclusivement réservés aux piétons.

Il est à la charge du propriétaire ou du locataire d'entretenir le trottoir devant chez lui, ainsi que les abords des clôtures, murs, murets et bordures. Le désherbage, le déneigement et le nettoyage incombent ainsi aux habitants. Pour autant, le trottoir est un espace public qui ne doit pas être accaparé. Il est donc interdit de clore le trottoir devant chez soi.

Chats errants sur la commune

Des groupes de chats errants ont été identifiés sur la commune, notamment aux abords du village de la Cochinière. Afin d'éviter leur prolifération problématique, nous rappelons que nourrir les chats errants est interdit, comme le stipule l'article R1331-54 du Code de la santé publique : « Il est interdit d'attirer ou de nourrir systématiquement ou de façon habituelle des animaux, notamment les pigeons et les chats, quand cette pratique est une cause d'insalubrité. »

Le nourrissage régulier de ces animaux entraîne l'apparition de gamelles abandonnées, de restes de nourriture au sol. Cela permet aux chats de se multiplier et peut attirer d'autres animaux. Cela peut également provoquer des nuisances et des accidents. Pour ces raisons de salubrité, il est donc interdit de nourrir les chats errants.



Dans son jardin

Un rappel semble ici nécessaire : **il est strictement interdit de brûler ses ordures ménagères et ses déchets recyclables chez soi**, que l'on soit un particulier ou une entreprise. Les déchets recyclables doivent être mis en sac jaune à destination de la collecte en porte à porte et les encombrants doivent être emmenés à la déchetterie.

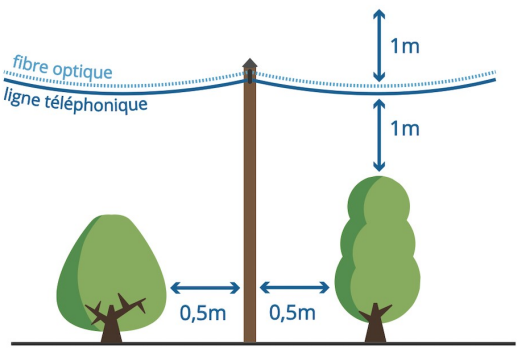
Cette interdiction vaut aussi pour les déchets verts. Que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre, brûler ses déchets verts est également interdit. Par déchets verts, on entend principalement les végétaux suivants : l'herbe après la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus de taille de haies, arbustes, arbres, les épluchures de fruits et légumes. Cette interdiction est régie par les articles L541-21-1 et R541-78 du code de l'environnement. La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer une amende de 750€.

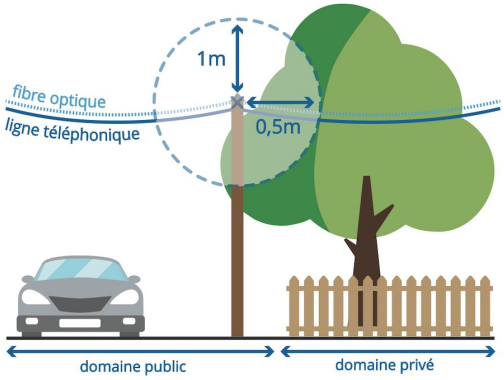


Concernant les horaires de jardinage, c'est un arrêté préfectoral de l'Orne qui définit les règles pour l'usage des tondeuses, taille-haies, tronçonneuses et autres engins motorisés. Ces travaux sont autorisés du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. Des horaires différents sont établis pour le week-end. Le samedi, les travaux sont autorisés de 9h à 12h et de 15h à 19h. Quant aux dimanches et jours fériés, l'usage est strictement limité à la matinée, de 10h à 12h.

Élagage des haies

La fibre a été en grande partie déployée sur notre commune. Pour éviter tout problème entre les haies, les arbres et les câbles de la fibre, n'oubliez pas que les haies et les arbres doivent être régulièrement élagués pour empêcher emmêlement et arrachage des câbles.





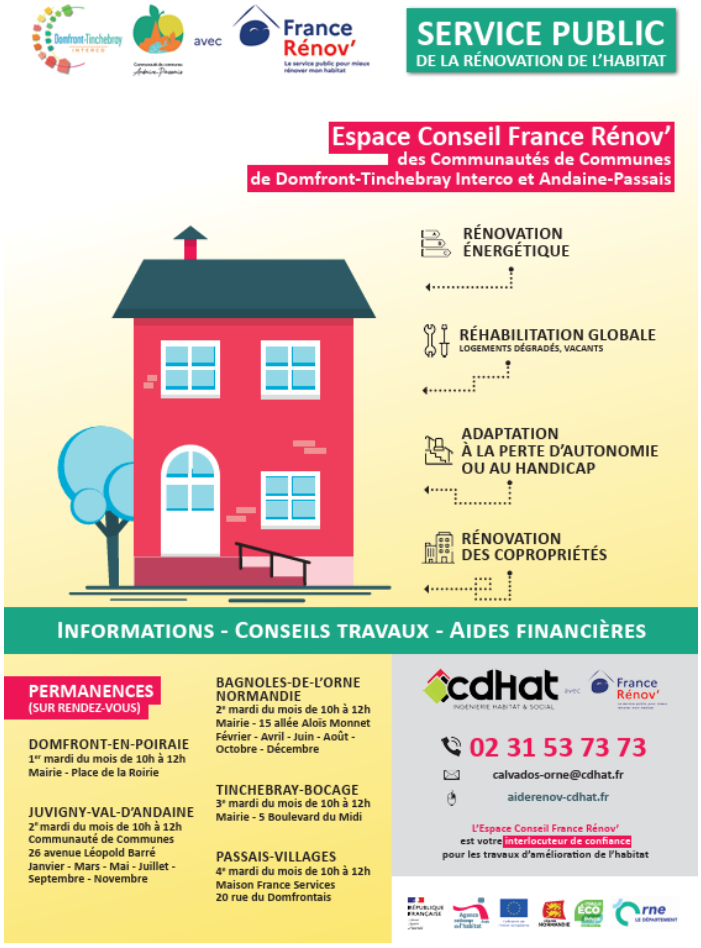
RÉNOVER SON LOGEMENT : UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT POUR CONCRÉTISER VOS PROJETS AVEC LE CDHAT

Améliorer le confort de son logement, réduire ses factures d'énergie, adapter son habitat au vieillissement ou remettre en état un logement vacant : autant de projets qui peuvent aujourd'hui bénéficier d'un accompagnement gratuit et de financements sur les territoires de Domfront-Tinchebray Interco et Andaine-Passais.

Grâce au Service Public de la Rénovation de l'Habitat, mis en place avec le soutien de l'État, de l'Anah, du Conseil départemental de l'Orne, de la Région Normandie, de l'Europe (FEDER) et des deux Communautés de communes, les propriétaires occupants comme les propriétaires bailleurs peuvent être conseillés à chaque étape de leur projet, quels que soient leurs revenus.

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), l'objectif est d'accompagner la rénovation de 640 logements d'ici 2028. Au-delà de l'amélioration du confort des habitants, ce programme contribue à réduire la consommation énergétique, limiter l'empreinte carbone des logements et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou fragilisées.

Pour accompagner les habitants, les collectivités ont confié cette mission au CDHAT, organisme spécialisé et agréé « Mon Accompagnateur Rénov' ». Un conseiller habitat aide gratuitement les propriétaires à définir leur projet, vérifier les aides mobilisables, réaliser les démarches administratives et constituer les dossiers de demande de subventions.



Depuis le lancement du dispositif, les résultats sont déjà significatifs : près de 1 000 porteurs de projets ont été informés, 297 logements ont pu bénéficier d'un accompagnement, générant plus de 5,8 millions d'euros de subventions et 10,8 millions d'euros de travaux sur le territoire.

Des permanences sur rendez-vous sont organisées chaque mois à Domfront-en-Poiraie (le premier mardi du mois, de 10h à 12h, mairie de Domfront), Juvigny-Val-d'Andaine, Bagnoles-de-l'Orne, Tinchebray-Bocage et Passais-Villages.

Un conseil essentiel : avant de démarrer vos travaux, prenez contact avec le CDHAT. Les aides financières sont soumises à conditions et les travaux ne doivent pas être engagés avant le dépôt des demandes de subvention.

Renseignements et prise de rendez-vous :

- 02.31.53.73.73
- calvados-orne@cdhat.fr

CONSEILS MUNICIPAUX

Voici un résumé des principaux points des derniers conseils municipaux.
Retrouvez l'intégralité des procès-verbaux sur le site de la mairie ou directement au secrétariat.

20 avril 2026

⇒ **CFU Lotissement 2025 :** Pour l'exercice 2025, le compte financier unique est arrêté :

- En fonctionnement : Dépenses 495 967,39€. Recettes 495 967,39€. D'où un déficit de fonctionnement sur l'exercice 2025 de 0€. Auquel on ajoute le résultat antérieur reporté de -197 926,24€. Donc un résultat cumulé de -197 926,24€.
- En investissement : Dépenses 736 235,80€. Recettes 697 730,54€. D'où un déficit d'investissement sur l'exercice 2025 de -38 505,26€. Auquel on ajoute le résultat antérieur reporté de - 35 045,80€. Donc un résultat cumulé de -73 551,06€.

⇒ **Vote du budget lotissement :** Le conseil municipal a approuvé à la majorité (une abstention) le budget primitif 2026 du lotissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 696 317,17€ en section de fonctionnement et à 492 507,93€ en section d'investissement.

⇒ **CFU Commune 2025 :** Pour l'exercice 2025, le compte financier unique est arrêté :

- En fonctionnement : Dépenses 523 161,60€. Recettes 668 784,38€. D'où un excédent de fonctionnement sur l'exercice 2025 de 145 622,78€. Auquel on ajoute le résultat antérieur reporté de 199 271,77€. Donc un résultat cumulé de 432 673,43€.
- En investissement : Dépenses 307 438,81€. Recettes 467 700,11€. D'où un excédent d'investissement sur l'exercice 2025 de 160 261,30€. Auquel on ajoute le résultat antérieur reporté de 33580,96€. Reste à réaliser 0€. Donc un résultat cumulé de 198 242,26€.

⇒ **Vote des taux d'imposition communaux :** Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux 2026 et de les maintenir au niveau suivant : Foncier bâti : 39,78 %. Foncier non bâti : 20,85 %.

⇒ **Vote du budget commune :** Le conseil municipal a approuvé le budget primitif 2026 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 259 040,01€ en section de fonctionnement et à 566 499,12€ en section d'investissement.

⇒ **Désignation des représentants de la CCID (commission communale des impôts directs) :** une liste de 24 contribuables devra être donnée à l'administration fiscale afin de former la commission communale des impôts directs. L'administration retiendra 6 titulaires et 6 suppléants.

⇒ **Délégation :** Le conseil municipal a donné délégation au maire pour :

- passer les contrats d'assurance et d'accepter des indemnités de sinistre afférentes à ces contrats ;
- prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière ;
- exercer ou déléguer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire ;
- admettre en non-valeur les titres de recettes, d'un montant inférieur à un seuil fixé par délibération du conseil municipal.

⇒ **Adhésion à la fondation du patrimoine :** Le conseil municipal a approuvé le renouvellement de l'adhésion à la Fondation du Patrimoine.

18 mai 2026

⇒ **Licence IV :** Le conseil municipal a décidé de mettre à disposition la licence IV appartenant à la commune à Keren Or et Patrice Le Juez (La Taverne), de fixer à 30€/mois la mise à disposition de cette licence, de fixer la durée de la mise à disposition à 1 an non renouvelable tacitement (le point devra se faire 3 mois avant le renouvellement), de s'engager à faciliter l'installation d'une terrasse par une autorisation d'occupation du domaine public.

⇒ **Opposition au transfert de la compétence PLU :** Le conseil municipal a approuvé (1 abstention) de s'opposer au transfert de la compétence PLU de la commune de Champsecret à la Communauté de Communes Domfront-Tinchebray Interco.

⇒ **Autorisation de poursuite :** Monsieur le Maire ne souhaitant pas s'opposer aux exécutions forcées sur tout ou partie des titres émis et pendant tout ou partie de la durée de son mandat demande au conseil municipal de prendre acte de cette décision.

⇒ **Désignation de deux représentants au comité de pilotage du site Natura 2000 - Bassin de l'Andainette :** Le conseil municipal a désigné Gérard Fourré en tant que titulaire et Isabelle Bézier en tant que suppléante.

⇒ **Commission liste électorale :** Le conseil municipal a désigné Cécile Prévert représentante du conseil, Michel Gautru délégué de l'administration et Claudine Favrie déléguée du tribunal à la commission de révision des listes électorales.

6 juillet 2026

⇒ **Convention CDG61 - médecine du travail :** Le conseil municipal a décidé de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Orne la prestation de Prévention et Santé au travail et a autorisé le maire à signer la convention d'adhésion.

⇒ **Convention TE61 - enfouissement réseaux :** un dossier de renforcement a été inscrit au programme du Territoire d'énergie Orne au lieu-dit Le Sablonnier, approuvé par le conseil municipal. Ce dossier sera traité en souterrain. Les coûts se décomposent de la sorte, avec un coût minime pour la commune.

	Effacement des réseaux électriques	Génie civil réseaux téléphoniques
Cout TOTAL € TTC	184 364.00 €	4 748.00 €
Part communale		4 748.00 €

⇒ **Subventions aux associations :** Le conseil municipal a décidé d'octroyer les subventions suivantes :

- APE Champsecret Dompierre : 200€.
- UNC : 750€ en vue de l'achat d'un drapeau en souvenir de la guerre 39-45.
- ADMR : 150€.
- Danse Moderne Domfrontaise : 100€.
- Le Savoir et le Fer : 200€.
- Comité d'Animation : 700€.

⇒ **Délégation de signatures :** Le conseil municipal a donné délégation au maire pour prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite de 10 000€.

⇒ **Points travaux :**

- Des travaux de voirie seront effectués : chemins de la Novère, de Nerde, rue des Boisseliers ainsi que 5 km de fossés.
- Le démoussage du toit de l'école est prévu.

5 septembre 2026

⇒ **Autorisation d'ester en justice et désignation d'un avocat pour représenter la commune :** Considérant la requête déposée devant le tribunal administratif de Caen en date du 6 août 2026 par un riverain du chemin de la Gouaudière, aux fins de désigner un expert pour identifier la cause des déversements des eaux pluviales du chemin de la Gouaudière et considérant la nécessité de confier la défense des intérêts de la collectivité à un conseil spécialisé, le conseil municipal a décidé d'autoriser monsieur le Maire d'ester en justice. Il a été décidé de confier à Maître Paul Goasdoué l'affaire actuellement référencée n°2602808-9 aux fins d'assistance et de représentation de la commune de Champsecret, de charger le maire de signer toute convention d'honoraires et que les crédits correspondants seront inscrits au budget de l'exercice en cours.

LE CENTRE D'ACTION SOCIALE, AU SERVICE DES HABITANTS

Le **Centre d'Action Sociale (CAS)** œuvre tout au long de l'année pour favoriser le lien social, les rencontres et le bien-être de tous les habitants.

Le CAS est composé de membres élus, mais aussi d'invités, des citoyens de la commune qui s'engagent bénévolement. Par leur disponibilité, leur expérience et leur connaissance du territoire, ces bénévoles apportent leurs conseils, leur expertise et leur écoute, contribuant ainsi aux actions menées au service des habitants.

Des **ateliers bien-être, culturels et conviviaux** sont en préparation et seront proposés, avec l'envie de s'adresser à **tous les âges** et de permettre à chacun de partager, découvrir et créer du lien avec les autres. vous serez informés en mairie et dans le *Champ du Segreur*.

Le CAS organise également le traditionnel **repas des aînés**, destiné aux habitants de 70 ans et plus, qui s'est déroulé le **11 octobre dernier à la salle des fêtes**. Un moment convivial et chaleureux pour se retrouver et profiter ensemble d'un agréable repas. Vous pourrez retrouver les photos de cette journée dans le prochain numéro du journal.

Enfin, le CAS est aussi là pour accompagner les habitants qui peuvent rencontrer des difficultés dans leur quotidien.

Si vous avez des difficultés ou connaissez quelqu'un qui a des difficultés, n'hésitez pas à demander de l'aide à la mairie. Nous sommes à votre écoute et là pour vous accompagner.

LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Cet été, malgré la chaleur et la canicule, Arnaud et Jérôme - employés communaux - ont réalisé l'entretien de la commune. Leurs horaires de travail ont bien sûr été aménagés pour éviter au maximum le travail sous le soleil brûlant.

Si la tonte s'est révélée limitée en raison de la météo, l'entretien du bourg et la taille des haies ont été nécessaires. Ils ont également réalisé l'entretien d'un terrain communal dans la zone artisanale.

Les monuments aux morts ont, comme toujours, été l'objet d'un soin particulier pour les cérémonies de commémoration qui ont eu lieu cet été.



Le terrain de foot a également été bien entretenu, permettant ainsi d'accueillir la kermesse de l'école et le tournoi de palets du TTC dans d'agréables conditions.

En vue de la rentrée, Arnaud et Jérôme ont également nettoyé et préparé la cour de l'école, ainsi que ses abords. Des travaux de bricolage ont permis des améliorations dans les bâtiments communaux avec, par exemple, le réaménagement du placard de la salle des fêtes.



Vous l'avez peut-être vu arriver sur le parking de la salle des fêtes : une boîte à pizza vient d'être installée en lieu et place de l'ancienne borne de recharge de voitures électriques qui était devenue obsolète. C'est la société Del Sol qui alimente cette boîte. Arnaud et Jérôme ont aidé à sa mise en place et ont installé les bordures l'entourant.

D'autres travaux de plus grande ampleur ont eu lieu cet été et depuis la rentrée. En voici un petit tour d'horizon.

Les travaux d'effacement des réseaux électriques par Territoire d'Énergie 61 aux lieux-dits les Fourchets et l'Être Anjou se terminent. Le coût de ces travaux, pris en charge en totalité par Territoire d'Énergie 61, s'élève à 371 000€ HT. Il ne reste plus qu'à enlever les supports électriques. Voilà une belle opération contribuant à renforcer le réseau électrique et à supprimer du réseau aérien.







Vous avez sûrement vu pelleteuse et autres engins de l'entreprise Courteille sur le terrain jouxtant le court de tennis et le parking de la salle des fêtes. Les travaux de nivellement ont ainsi débuté en septembre, pour faciliter l'entretien et permettre un futur aménagement de cet espace.







Quelques Champsecrétois se sont interrogés sur ces étranges citernes se promenant dans le bourg de notre commune un mercredi matin. Il s'agissait des vieilles citernes à gaz de l'école et de l'ancien magasin Chic (ou ex-mairie). Celles-ci n'avaient plus aucune utilité et ont donc été enlevées pour des raisons de sécurité et d'esthétisme. Leurs emplacements ont été rebouchés.

Le remplacement des barrières de protection du bassin de rétention situé aux abords de l'école a été réalisé par AD Clôture.









DÉCHETS

- Vous habitez dans le bourg : votre poubelle **noire** et votre poubelle **jaune** sont ramassées **tous les lundis**.
- Vous habitez dans un hameau : votre poubelle noire est ramassée tous les lundis et votre poubelle jaune est ramassée une semaine sur deux, le **lundi des semaines impaires, soit :**

2/11, 16/11, 30/11, 14/12, 28/12, 11/01, 25/01, 8/02, 22/02, 8/03, 22/03.

Quand puis-je déposer mes poubelles ? Le dimanche soir, à partir de 19h. En attendant les jours de collecte, vos poubelles doivent être conservées chez vous.

Où dois-je déposer mes poubelles jaunes et noires ? Le lieu de dépôt de vos déchets est celui demandé par Véolia. Il n'est pas permis de déposer des poubelles dans d'autres lieux de la commune ni chez vos concitoyens. Si vos poubelles vous encombrent, vous pouvez les emmener directement à la déchetterie.

Comment avoir des sacs jaunes ? À la mairie, pendant les heures d'ouverture.

Pourquoi certains sacs ne sont pas collectés ? Parce qu'il ne s'agit pas des sacs jaunes de l'intercommune, parce qu'ils sont éventrés ou contiennent d'autres déchets que ceux censés y être.

Qui doit entretenir le lieu de dépôt de mes déchets ? Vous ! Chacun doit prendre soin de son lieu de dépôt, le maintenir propre. Vous êtes également responsable de votre poubelle jusqu'au moment de sa collecte. Si les services la laissent sur place car elle n'est pas conforme, c'est à vous de la récupérer.

Où dois-je déposer le verre et les vêtements dont je ne veux plus ? Un conteneur à verre et un conteneur à vêtements sont à votre disposition sur le **parking du cimetière**.

Où mettre mes encombrants ? Il est impératif de les déposer en **déchetterie** pour le tri. La nature n'est pas une poubelle, les lieux publics non plus. La déchetterie la plus proche est à Domfront-en-Poiraie.

Qui dois-je contacter en cas de questions sur la gestion des déchets ? La gestion des déchets étant une compétence intercommunale, contactez le service environnement de Domfront Tinchebray Interco au 02.33.30.18.53 pour plus d'informations.

Souvenez-vous de ces évidences :

- Il est interdit de brûler ses ordures ménagères et ses déchets recyclables chez soi.
- Il est interdit de déposer tout autre déchet sur les lieux dédiés. Tout contrevenant pourra se voir verbalisé. Les dépôts sauvages sont strictement interdits et passibles d'amende.

Feriez-vous cela chez vous ?



Un bon tri, C'est l'affaire de tous !

Moins d'erreurs de tri, moins de coûts !

Les erreurs de tri les plus fréquentes

Chaque déchet a sa filière : bien le trier, c'est permettre son recyclage ou sa valorisation.
Voici les principales erreurs que nous constatons :



Le verre

Trop souvent, on retrouve des bouteilles, pots et flacons dans les ordures ménagères et dans les sacs de tri.

Le verre se dépose dans les colonnes dédiées



Le textile

Les vêtements, chaussures et linge de maison ne sont pas à mettre dans les sacs de tri.

Ils se déposent dans les bornes textiles (associations ou points de collecte).



Le imbriqués

Les emballages emboîtés les uns dans les autres ne sont pas recyclés.

Il faut les séparer avant de les déposer dans le sac de tri jaune.



Les OM dans les sacs de tri

Les ordures ménagères (couches, restes alimentaires, lingettes, essuie-tout…) n'ont rien à faire dans les sacs de tri.

Elles vont dans les sacs à ordures ménagères.

Ces erreurs de tri ont un coût !

Elles entraînent des opérations de collecte et de traitement supplémentaires.
Une charge pour le budget de la collectivité

Les dépôts sauvages et les incivilités, c'est NON !

Déposer ses déchets au pied des colonnes de tri ou dans la nature est une incivilité qui pollue notre cadre de vie et coûte cher à la collectivité.



Déposer au sol peut vous coûter cher : jusqu'à 1 500€

Ensemble, adoptons les bons gestes pour une commune plus propre !



Des sacs de tri translucides sont à votre disposition gratuitement pour vos déchets recyclables (hors verre).

ÇA S'EST PASSÉ À CHAMPSECRET !

La kermesse des Petits Segreurs, chamboulée par la canicule



C'est un euphémisme de dire que la canicule a chamboulé la fin de l'année scolaire de l'école des Petits Segreurs. Initialement, une représentation de cirque devait clore la semaine circassienne des écoliers et l'année 2025-2026. Mais on ne décide pas de la météo et les 40° à l'ombre ont eu raison du projet cirque… Déception dans les rangs des élèves, de l'équipe pédagogique et des membres de l'APE qui avaient tout prévu pour une belle kermesse de fin d'année. Qu'à cela ne tienne, en moins de trois jours, les bénévoles ont tout réorganisé et un pique-nique champêtre a vu le jour au terrain de foot le vendredi 26 juin. Une superbe soirée, à l'ombre des arbres, remplie de rires, de jeux et de cadeaux grâce au tirage de la tombola de l'APE. Bref, une réussite ! Un grand merci aux bénévoles de l'APE !

Un beau succès pour la sieste bucolique



La canicule a aussi joué des tours à la sieste bucolique qui a eu lieu à Champsecret le dimanche 12 juillet. Prévue à 16h à la salle des fêtes, elle a été reportée à 21h au lavoir. Et quel plaisir ! Le groupe Les Voix-ci Les-voilà, dont six des huit chanteuses étaient présentes, a ravi le public venu nombreux pour l'écouter dans ce théâtre de verdure.

Leur répertoire atypique - allant de Sabine Paturel à Stromae -, leur humour décalé, leur revisite des paroles - "mais qui connaît encore les Craven A ?" -, le vent féministe soufflant sur leurs chansons a beaucoup plu et les applaudissements ont été nourris.

Cette sieste bucolique a été rendue possible grâce au partenariat entre Domfront -en-Poiraie et Champsecret. Merci à Pierre Hélie et Renaud Lay pour la programmation, Vincent Corbière pour les branchements électriques, Arnaud Chapon et Jérôme Milcent pour la préparation du lieu et Chantal Jourdan et Jean-François Leroy pour le prêt d'une loge d'artistes.



Vraie réussite pour l'ouverture du bar La Taverne



Nous vous l'avions écrit dans le bulletin précédent et ça y est ! Depuis le vendredi 25 juillet, La Taverne a ouvert ses portes dans notre commune. Keren Or et Patrice Le Juez, tenanciers du bar, avaient organisé une très sympathique soirée d'inauguration.



L'ambiance était festive grâce à la musique du groupe Djeyco expérience, aux galettes de Zinzin de sarrasin et bien sûr grâce aux clients venus très nombreux !

Nous souhaitons bonne chance à Keren Or et Patrice pour cette nouvelle aventure, qui ramène de la vie dans le cœur de notre village.

Le tournoi de palets a attiré la foule !

La fidélité de ses membres étant un atout majeur pour le TTC, celui-ci s'emploie à la pérenniser en proposant des séances avec un entraîneur professionnel, avec l'objectif de progresser et donc de motiver les joueurs.







Pour financer le salaire de cet entraîneur, le club a organisé le 19 septembre dernier un tournoi de palets qui a su rassembler en nombre des amateurs, des amis, des curieux soit 52 équipes au total !

" Nous remercions la mairie de nous avoir permis de nous installer sur le terrain de foot et de nous avoir donné accès aux locaux. Cela nous a permis d'accueillir au mieux les joueurs et joueuses de palets et de proposer un moment joyeux et festif ! "

Une cérémonie du 15-Août commune entre Champsecret et Dompierre

Comme chaque 15 août, les UNC de Champsecret et de Dompierre ainsi que leurs mairies respectives ont organisé la cérémonie de commémoration de la Libération de nos deux communes lors de la seconde guerre mondiale.

Un hommage a d'abord eu lieu à Dompierre, devant le monument aux Morts avant que le cortège n'arrive à Champsecret. Les porte-drapeaux et l'assemblée se sont réunis sur la place, devant le monument aux Morts. *Le Chant des partisans* et *la Marseillaise* ont résonné, une minute de silence a été observée permettant à chacun de prendre la mesure du conflit qui a eu lieu voilà plus de quatre-vingts ans.





Gérard Fourré, maire de la commune, a tenu à saluer dans son discours la mémoire des victimes civiles Champsecrétoises ; il a également souligné le combat nécessaire contre l'obscurantisme, en ces temps troublés que nous connaissons.

Les Petits Segreurs ont fait leur retour en classe

Les 75 élèves de l'école de Champsecret-Dompierre ont repris le chemin des salles de classe mardi 2 septembre dernier. Parents et élèves ont été accueillis par la directrice de l'école, le maire de Champsecret et la députée de notre circonscription.





M. Fourré et Mme Jourdan ont pu visiter les classes, saluer les professeurs et leurs élèves et les encourager pour cette nouvelle année scolaire, prometteuse en termes de découvertes et d'apprentissage !



Si le stress était évident pour certains avant de franchir la grille de l'école, il s'est rapidement envolé. Bon nombre de Petits Segreurs sont sortis à 16h20 très joyeux de leur première journée de classe, heureux d'avoir retrouvé leurs camarades et leur école.

Vernissage de l'exposition *À la recherche d'un langage*



La médiathèque accueille pour un mois les toiles d'Anne Allart-Mury qui habite Ger. Elle souhaitait exposer à la Petite Chauvière chez Anne-Lyse et Daniele qui lui ont proposé de contacter la mairie de Champsecret. Cette exposition, après quelques coups de téléphone, mails et déplacements, est devenue réalité depuis le 2 octobre et jusqu'au 4 novembre. Les enfants de l'école viendront échanger avec Mme Allart-Mury le 3 novembre. Six de ses toiles sont exposées depuis la mi-septembre dans le hall d'entrée de l'école, permettant aux enfants, quand ils passent à côté, de préparer cette rencontre.

Quarante-six toiles vous attendent à la médiathèque ! Car une exposition ne prend vie que quand elle reçoit des visiteurs. Vous pouvez vous y rendre lors des heures d'ouverture de la médiathèque. Il n'est pas besoin d'aller au Louvre ou au musée d'Orsay pour avoir accès à la peinture, elle est présente à votre porte, à Champsecret. L'art appartient à tout le monde, c'est un bien public, comme votre mairie.

"Imaginer, se dire : comment tu as fait en tant qu'autodidacte pour faire des choses que tu réalises et comment les transmettre aux autres ? C'est une belle récompense de savoir que l'on peut transmettre parce que les enfants étaient ravis. C'est de soi que l'on donne dans la peinture", pour citer les propos de Anne Allart-Mury repris dans *Ouest-France*.



Cette exposition devrait continuer à vivre car il est en projet de transférer cette exposition dans le hall et la salle à manger de la maison de retraite Sainte-Anne à la Ferrière-aux-Étangs.

Une autre exposition, en cours de préparation, aura lieu en décembre ou janvier : Manon Orange (graphiste) et sa grand-mère Mme Lefaucheur (peintre) seront exposées dans un face à-face de deux générations.

Distribution du bulletin au Val Fleuri

Mme Masseron, animatrice au Val Fleuri (EHPAD de Domfront) reçoit régulièrement Pierre Hélie à la parution du *Champ du Segreur*. Elle cuisine un gâteau avec les résidents pour cette occasion. Il s'agit de réunir les quatre résidents qui ont habité à Champsecret et de leur permettre d'exprimer leurs souvenirs. Pierre Hélie distribue la revue de la commune et elle est lue pour ceux qui ont des problèmes de vue. Il leur donne également des nouvelles des travaux et des divers changements sur la commune. Gérard Fourré, nouveau maire, viendra se présenter. Julien Corbière (ancien maire), Catherine Meunier (conseillère départementale), Chantal Jourdan (députée) et Jean-François Leroy (ancien médecin traitant) y sont allés également. Prochaine session de distribution : le lundi 26 octobre pour le journal que vous tenez dans vos mains !

Le même fonctionnement a lieu à la maison de retraite Sainte-Anne à la Ferrière-aux-Étangs pour les trois résidents ayant vécu à Champsecret.

MÉDIATHÈQUE DE CHAMPSECRET

De nouveaux horaires à la médiathèque

Gilliane, Catherine et toute l'équipe des bénévoles sont présentes pour vous accueillir aux horaires ci-dessous. Une nouvelle bénévole vient d'intégrer l'équipe : Marie-Noëlle ! Bienvenue à elle !

◊ Mardi : 15h-18h

◊ Mercredi : 10h30-12h | 14h-17h30

◊ Jeudi 16h-20h

◊ Vendredi : 14h-18h

◊ Samedi 10h-12h | 14h-16h

L'atelier d'écriture est une activité conviviale !



L'atelier d'écriture réunit une petite dizaine de personnes. D'une durée de deux heures, il se déroule à la médiathèque. Cet atelier se veut gratuit, ouvert à toutes et tous à partir d'environ douze ans. La contribution de chacun est une ressource précieuse pour le groupe car elle facilite, entre autres, le plaisir, l'audace, la motivation, l'échange, donc l'enrichissement personnel. L'écriture nourrit la lecture et réciproquement. Le plus souvent, les ateliers d'écriture s'organisent autour d'une écriture personnelle, inventive, ludique, libre. Tous les « prétextes » sont bons du moment qu'ils donnent envie d'écrire : des jeux de mots, des jeux d'expression, des extraits de livres, des anecdotes ou souvenirs… Au plaisir de vous y rencontrer prochainement !

Le retour du tricot !

L'automne est là, c'est donc le moment pour le tricot et le crochet de faire leur retour à la médiathèque !

La première session aura lieu le samedi 7 novembre, de 14h à 16h. Que vous soyez débutant ou aguerri, que vous vous emmêliez dans les pelotes ou que vous ayez une dextérité à toute épreuve, vous êtes les bienvenus !

Alors, apportez votre laine, vos aiguilles, votre crochet, vos travaux en cours ou vos idées et venez partager un bon moment.



Café-lecture



Hébergés pendant de longues années par l'association du Champ du Possible, les cafés-lectures font leur retour à la médiathèque de Champsecret !

L'idée ? Découvrir de nouveaux auteurs, de nouveaux titres, de nouveaux genres, à travers la présentation par Cécile de cinq livres.

Thé, café et petits gâteaux accompagneront ce moment convivial, de partage, de débats et d'échanges.

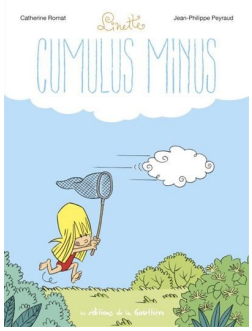
Rendez-vous donc le dimanche 29 novembre à 10h30 à la médiathèque !

Coups de cœur de lecteurs !



Coup de cœur d'Anne-Claire - *Bubble Stories*

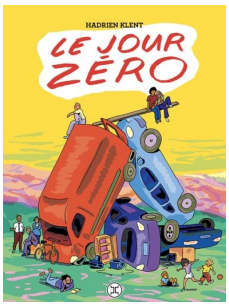
J'ai beaucoup aimé ce jeu qui se joue avec un petit enfant. On avance dans l'histoire en retournant les cartes. C'est une découverte du jeu de rôle et jeu de stratégie / escape game.



Coup de cœur de Clara - *Linette, Cumulus Minus*, de Catherine Ronat

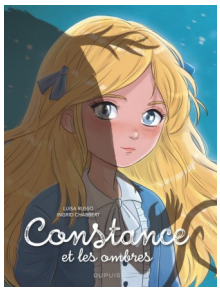
C'est l'histoire de Linette, une petite fille qui veut plonger dans sa piscine, mais... un nuage vient l'embêter et lui faire de l'ombre.

Très facile à lire, car il n'y a pas de texte. C'est aussi très marrant, Linette a toujours plein d'idées rigolotes.



Coup de cœur de Cécile - *Jour zéro*, de Hadrien Klent

Imaginez une France à l'arrêt car des éruptions solaires ont fait griller l'intégralité des composants électroniques de la planète. Smartphones, voitures, internet… réduits au silence ! Malgré cela, partout sur le territoire, des projets émergent, des gens s'organisent et pensent le quotidien pour créer du lien et du collectif. Un roman plein d'idées, lumineux et qui montre que l'être humain est plein de ressources dès qu'il se montre solidaire.



Coup de cœur de Gilliane - *Constance et les ombres*, d'Ingrid Chabbert et Luisa Russo

Constance vit enfermée dans sa demeure, avec des parents inquiets pour sa santé. Heureusement pour elle, elle a trouvé un ami, Horace : un petit monstre qui veille sur elle. Car Constance est menacée par des loups étranges…

Les dessins sont d'une grande douceur, l'histoire est prenante et on a juste envie de savoir quelle est cette histoire de loup et le lien avec Constance…

N'hésitez pas à rédiger vous aussi un coup de cœur !

Ateliers activités manuelles



Anne-Claire propose de nouvelles sessions bricolage à destination des enfants de plus de 3 ans.

Vos bambins sont motivés pour faire des empreintes de feuilles à la peinture ? Pour créer des bonhommes de neige, étoiles et autres décorations de Noël ?

Rendez-vous les samedis 7 novembre et 12 décembre à 10h30 à la médiathèque !

Les ateliers sont gratuits, l'inscription est souhaitée auprès de la médiathèque. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

La médiathèque, c'est aussi des ressources numériques

Quand vous souscrivez à un abonnement à la médiathèque, vous avez aussi accès aux ressources numériques ! C'est un service gratuit qui permet de bénéficier :

- Un service de vidéo à la demande : Médiathèque Numérique,
- Des cours en ligne : Mozaik,
- Des livres jeunesse adaptées aux troubles de la lecture : BibliOdysée,
- Presse en ligne : Cafeyn,

Et bien d'autres encore ! Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter la médiathèque !

Des ateliers permanents : Franglish et jeux de société





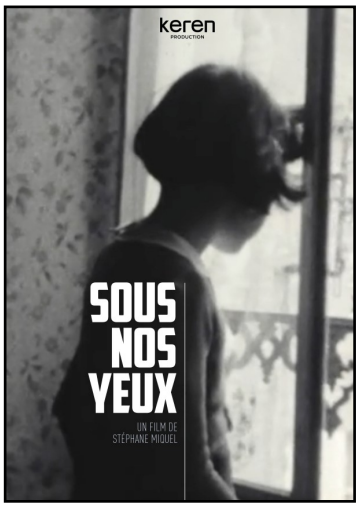
LA SAISON CULTURELLE PARTAGÉE - DOMFRONT EN POIRAIE ET ANDAINE-PASSAIS

⇒ ***Mon père avait 3 vaches*** **│** ***théâtre*** **│** ***vendredi 6 novembre*** **│** ***théâtre de Couterne*** **│** ***20h30*** **│** ***dès 12 ans***



En 60 ans, le monde agricole breton a connu une spectaculaire mutation : la révolution agricole bretonne. Et si monter dans une ensileuse à 7 ans pouvait changer le cours d'une vie ?

À travers 5 portraits d'agriculteurs imaginaires, Yves-Marie Le Texier nous emmène dans un voyage tendre, drôle et profond au cœur du monde agricole breton : ses souvenirs, ses espoirs, ses doutes… et ses évolutions.



⇒ ***Sous nos yeux*** **│ ciné-débat │ jeudi 19 novembre │ théâtre de Couterne │ 20h │ tout public**

Pendant la Seconde Guerre mondiale, quelques civils Normands ont filmé leur quotidien avec les rares caméras qui existaient à l'époque. Jamais encore leurs images rescapées n'avaient été montrées au grand public. Ce film raconte, de la Mobilisation à la Libération, l'épreuve de la guerre par les preuves que ces témoins ont collectées. Ils ont filmé les pénuries, les restrictions, la débrouille. Et tout autant la vie de famille, les joies, l'espoir… Ils l'ont fait sans savoir que la Normandie allait devenir la région symbole et martyre de la liberté. Ils l'ont fait au péril de leur vie puisque filmer sous l'Occupation était interdit.

⇒ ***3 petites fugues mathématiques*** **│ théâtre et magie │ jeudi 10 décembre │ 20h30 │ Théâtre de Domfront │ dès 11 ans**



Un récit intime et sensible à l'abord des mathématiques, entre réel et fiction, entre performance et mentalisme. Partez à la découverte du nombre Pi, aventurez-vous dans les nombres, étourdissez-vous des nombreuses combinaisons du Rubik's cube. **Spectacle recommandé à celles et ceux qui n'aiment pas les maths et aux autres !**

⇒ ***À la rencontre des mathématiques*** **│ atelier │ mercredi 9 décembre │ de 16h30 à 18h │ médiathèque de Domfront │ dès 11 ans**

Au croisement de la magie et des mathématiques, cet atelier vous proposera des tours de magie et vous révèlera différentes techniques pour utiliser votre mémoire. Au programme, Rubik's cube, carré magique, tables de rappel et autres curiosités… En êtes-vous ? Si oui, inscriptions et renseignements : saisonculturellepartagee@gmail.com

⇒ ***Un verre à soi*** **| théâtre | jeudi 21 janvier | 20h30 | théâtre de Domfront | dès 14 ans**



Claire Barrabes dit avoir hésité entre l'œnologie et le théâtre pour son avenir. Le théâtre l'a emporté mais le vin a rattrapé la Bordelaise avec cette pièce qu'elle interprète accompagnée par le piano de Benjamin Pras. Dans ce spectacle, elle interroge ce vocabulaire pour initiés, son quant-à-soi, mais aussi l'envers de ses mots. Ce sont ces mots et leur usage si masculin qui sont au cœur du spectacle.

⇒ ***Un flocon dans ma gorge*** **| théâtre | jeudi 11 février | 20h30 | théâtre de Domfront | dès 6 ans**

Constance Larrieu s'inspire de l'histoire de Marie-Pascale Dubé, comédienne et chanteuse francoquébécoise, pour inventer un **road-trip vocal joyeux et onirique** qui célèbre les pouvoirs de la voix, formidable moyen d'expression des sentiments, de compréhension de soi et d'ouverture à l'autre.



CINÉMA DE DOMFRONT

Le cinéma à Domfront est une activité du comité socio-culturel gérée par des bénévoles. Cinq commissions structurent l'activité : Caisse, Projection, Animation, Communication, Programmation.

Le cinéma lance un appel à bénévoles. Pour rejoindre la ou les commissions de votre choix, vous pouvez appeler Marie-Laure Prodhomme au 02.33.38.56.66.

Les commissions caisse et projection sont les plus en demande de bénévoles.

Les flyers de la programmation mensuelle sont disponibles en mairie, à la médiathèque et chez divers commerçants du village.

https://www.cinemadomfront.fr/

Téléphone : 02.33.38.56.66

Adresse : Maison des Associations, 5, rue de Godras, 61700 Domfront-en-Poiraie

Mail : cinemadomfront61@orange.fr

TARIFS

Tarif plein
6€
Tarif réduit
5€
(- de 26 ans, Étudiant.es, Adhérent.es d'associations de la Ligue de l'enseignement de Normandie, Adhérent.es carte Trip Normand, Bénéficiaires des minimas sociaux, Carte handicap / invalidité, CE.)
➔ Aucune autre catégorie n'est acceptée.

Cartes abonnements
Tarif plein
24,50€ (5 places) soit 4,90€ la place.
Tarif réduit
20€ (5 places) soit 4€ la place.

Tarif groupe + de 10 personnes
4€ en 1 seul paiement

Pass Culture et Atouts Normandie acceptés.

Ouverture de la caisse 30 minutes avant le début de la séance.

L'audio description est disponible dans votre cinéma. L'accès en salle est adapté aux personnes à mobilité réduite.

L'ACTUALITÉ DU PARC NATUREL RÉGIONAL NORMANDIE-MAINE

Le Parc et Géoparc Normandie-Maine aux petits soins des paysages de Champsecret

Le Parc naturel régional et Géoparc mondial UNESCO Normandie-Maine pilote de nombreux projets de restauration et de suivi écologique en faveur de la biodiversité et de votre cadre de vie. Ces actions visent principalement à restaurer et maintenir des landes, des zones humides, des tourbières, des mares et des prairies maigres, autant de milieux naturels remarquables bien présents à l'échelle du massif des Andaines. À Champsecret, dans la forêt domaniale gérée par l'Office national des forêts, 4 secteurs présentent un intérêt écologique particulièrement fort en plus du site Natura 2000.

Projets réalisés sur les 4 secteurs d'intérêt écologique

Premier d'entre eux, le secteur dit de la Prise-Pontin a bénéficié de la restauration d'un ensemble de landes humides, mares et milieux tourbeux entre 2021 et 2022. Depuis, on remarque une forte amélioration de la biodiversité : progression de l'Utriculaire citrine (une plante carnivore) et du Millepertuis des marais, apparition du Rossolis intermédiaire, présence de nombreux amphibiens et de 16 espèces de libellules.



Rossolis intermédiaire
© Parc naturel régional
et Géoparc mondial Unesco Normandie-Maine

À la Roche aux Dames, la restauration portait sur les landes et les pelouses rocheuses via la réouverture et le décapage des secteurs colonisés par les ligneux et la fougère-aigle. En 2023, 3 mares ont été créées et en 2025, une fauche avec exportation a été réalisée pour limiter la fougère. Depuis, la lande sèche est revenue et on y trouve 4 espèces d'amphibiens dont le triton marbré. La gestion sera poursuivie pour maintenir ces milieux ouverts.

À la Roche aux Loups, différents secteurs ont été décapés en 2023 pour restaurer les landes et les affleurements rocheux. Les zones humides se sont développées, multipliant les sphaignes et un cortège de végétations associées à ce type de milieu. On y trouve maintenant le lézard vivipare. La gestion régulière est, là aussi, maintenue pour contenir la fougère-aigle.

La Sommière et les pare-feux du Buisson Fortin et des Aulneaux ont été témoins de travaux pour le maintien des prairies forestières maigres, un habitat devenu rare dans le massif des Andaines et encore plus ailleurs. Depuis 2022, le Parc et Géoparc pilote la remise en place d'une fauche avec exportation. Cette gestion permet de maintenir une flore diversifiée et des habitats favorables aux papillons ainsi qu'aux orthoptères, et les suivis récents montrent un bon maintien de la prairie et de sa diversité floristique.

Parc naturel régional
et Géoparc mondial Unesco Normandie-Maine
1 route du Château - CS 80005
61320 Carrouges Cedex
www.parc-naturel-normandie-maine.fr

RACONTE-MOI TON HISTOIRE : 20 ANS APRÈS, LES POMPIERS DE CHAMPSECRET

Déjà 20 ans ! Eh oui, depuis juillet 2006, nous n'entendons plus la sirène qui appelait « au feu » nos sapeurs-pompiers ni le départ de l'équipe avec le « pin-pon ». Nous sommes désormais rattachés à la Compagnie de Domfront.

L'appellation étonnante sapeur-pompier vient des termes *saper* (abattre les maisons en bois pour arrêter le feu) et de la pompe à bras (engin actionné par deux hommes permettant de projeter de l'eau).

Un peu d'histoire

En 1952, il existait une équipe de secours contre les incendies de forêts, villages et bourgs, constituée de 17 Champsecrétois : 14 agents de liaison et 3 chefs d'équipe.

En 1954, l'un d'entre eux devient chef de corps avec 12 sapeurs pompiers. C'est à cette date, donc, que naît l'organisation du Corps communal des Sapeurs Pompiers volontaires.

Nommés par le Préfet de l'Orne, 7 chefs de corps se sont succédé et ont encadré une centaine de sapeurs.

La compagnie dépendait de la gestion financière de la commune. Celle-ci a acheté une moto-pompe afin de remplacer la vieille pompe à bras en 1952. Ensuite, une voiture à incendie (achetée dans la Manche, véhicule américain ayant participé au débarquement), les tuyaux, etc. Elle sera remplacée en 1959 par un Dodge 4x4.



Il fallut habiller les pompiers. On prit les mesures de ces messieurs pour la confection des pantalons et des vareuses, des calots en drap et d'un beau ceinturon. Cette tenue fut inaugurée le 11 novembre 1956.

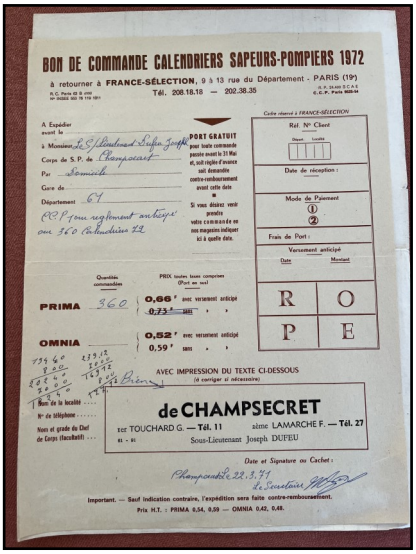
Les premières visites médicales furent effectuées par le Dr. Guy Gravier.

Un garage sur la place de la Halle - dite aujourd'hui place du Vieux-Marché - abritait matériels et séchoirs pour les tuyaux après interventions ou exercices. En 1967, ce local fut agrandi pour accueillir le GMC - camion-citerne. Puis, il y eut le nouveau bâtiment (celui sur la photo page 28), situé rue Louis Berryer, inauguré en 1981.

Parallèlement, la Compagnie se réunit et décida bien sûr de mettre en place des exercices d'entraînement. Ils avaient lieu le dimanche matin, à 8 heures et étaient suivis d'un déjeuner aux tripes pour récompenser les plus motivés. Certains agriculteurs avaient de bonnes raisons de ne pas pouvoir y venir régulièrement, et parfois la chasse s'imposait !

Une autre décision fut d'honorer la Sainte-Barbe, patronne des pompiers, le dimanche proche du 8 décembre en participant à la grande messe ; puis de faire honneur aux anciens combattants avec le dépôt de gerbes et une minute de silence. La cérémonie se terminait par un apéro chez l'un des bistrotiers champsecrétois et à table dans l'un des restaurants tirés au sort, ceci en présence du maire de la commune.

La Douve, bien curée, sera une réserve d'eau essentielle ; d'autres réserves ont été listées en 1965.



BON DE COMMANDE CALENDRIERS SAPEURS-POMPIERS 1972

à retourner à FRANCE-SÉLECTION, 9 à 13 rue du Département - PARIS (19e)
Tél. 208.18.18 — 202.38.35

PORT GRATUIT

PRIMA 360 0,66 F

OMNIA 0,52 F 0,59 F

AVEC IMPRESSION DU TEXTE CI-DESSOUS

de CHAMPSECRET

1er TOUCHARD G. — Tél. 11 aime LAMARCHE F. — Tél. 27

Sous-Lieutenant Joseph DUPEU



Des grades (de sergent à sous-lieutenant) et des médailles (argent/vermeil/or) ont récompensé l'engagement de nos sapeurs-pompiers et leurs carrières.

Leur amicale avait mis en place un voyage annuel auquel pouvaient se joindre des Champsecrétois/ses. Ce furent des journées conviviales, joyeuses et inoubliables…

Mais, dites-vous ! Comment appeler les pompiers ? Maintenant, on compose le 18 et c'est le SDIS qui régule les casernes. Avant l'arrivée du téléphone dans les foyers, il fallait se déplacer à vélo ou mobylette voire en courant/sautant par-dessus les haies, d'après certains témoignages ! Hé oui, « au feu » se faisait de vive voix. Il y eut ensuite quelques postes installés à Varenne, au bourg, à la Pesnière et au Pont-de-Pierre. Le tocsin était activé et résonnait. En 1970, une sirène achetée à la Mine de La Ferrière-aux-Étangs sera fixée sur le toit de la Poste. Elle hurlera tous les mercredis à 12h afin de vérifier son bon fonctionnement.

L'histoire des Sapeurs-pompiers est bien davantage qu'une lutte contre le feu, c'est l'engagement aux services des autres sans rien attendre en retour. Ceci à toute heure du jour et de la nuit, en toute situation. Les valeurs fondamentales qui les unissent font leur force : la rigueur, le dévouement, la camaraderie, le sacrifice… Leur belle devise en témoigne : « Courage et dévouement ». Nous ne pouvons que leur dire tout simplement mais sincèrement « merci ! ».

Vous avez des archives, des photos, des souvenirs à partager sur la caserne de pompiers de Champsecret ? N'hésitez pas à venir les transmettre à la mairie ou à les envoyer par mail. Nous serons ravis qu'ils viennent augmenter la mémoire de notre commune et de les publier dans un prochain bulletin ! Un grand merci à Chantal Gouyet de s'être plongée dans les archives pour rédiger cet article et à Michel Gautru pour avoir évoqué ses souvenirs.

L'ÉCOLE DES PETITS SEGREURS

L'année scolaire 2026-2027 est lancée !

Cette année, 75 élèves côtoient les bancs de l'école Champsecret-Dompierre. Comme partout et pour des raisons démographiques, les effectifs sont en légère baisse.

L'équipe pédagogique reste quasiment la même que l'année dernière. Côté maternelles, Laura Blaize enseigne auprès de 19 élèves, elle est assistée de Priscilla Bouland, ATSEM. Maxime Mallet a en charge 12 CP et 5 CE1, les 6 autres CE1 étant dans la classe de Valérie Amiard, qui a également 15 CE2. Les 15 CM sont dans la classe de Jocelyne Léon.

La direction de l'école est assurée par Valérie Amiard. Le jeudi, elle est donc déchargée de ses cours et c'est Mathieu Bellenger, brigade, qui enseigne auprès des CE ce jour-là. Il enseigne également auprès des maternelles le lundi.

Éliane Bontour assure la cantine des petits et la garderie du soir, quant à Catherine, elle gère la cantine des grands et la garderie du soir. Emmanuelle Lhommeau assure la préparation de la cuisine, avec les plats fournis par la CUP, ainsi que la garderie du matin. Les élèves prenant le bus matin et soir sont accompagnés par Priscilla Bouland.

Cette année encore, l'équipe pédagogique a prévu un chouette programme pour nos petits segreurs. Cinéfilou, Saison culturelle partagée, sorties bibliothèque, rencontre avec des artistes (exposition de tableaux d'Anne Allart-Mury dans le hall de l'école), sortie ONF, cross du collège, tournoi de rugby, d'échecs… permettront aux élèves de faire de belles découvertes.

Une date importante a été révélée lors de la réunion de rentrée scolaire : la photo de classe aura lieu le jeudi 5 novembre !

Premières sorties et premiers projets !

Ça ne chôme pas du côté de nos Petits Segreurs... Si l'année a débuté avec les très sérieuses évaluations nationales, des projets plus agréables et pédagogiques ont aussi été lancés.





Dans la classe des maternelles, d'étranges petites bêtes ont fait leur apparition dans le terrarium : les phasmes ! L'occasion pour les élèves de les découvrir, d'en prendre soin, et d'en apprendre plus sur la nature qui nous entoure. Nous prendrons de leurs nouvelles dans le prochain bulletin !



Les sorties dans le cadre de la saison culturelle partagée ont aussi débuté, permettant aux élèves de découvrir et apprécier le spectacle vivant. Les élèves de CP, CE et CM se sont ainsi rendus à Passais Village le mardi 6 octobre pour assister au spectacle *Minuit*, sorte de concert dessiné, alliant musique et dessin.



La culture passe aussi par le cinéma. Dans le cadre du Festival Cinéfilou, les élèves de CE et CM ont pu assister à la projection du film d'animation *Amélie et la métaphysique de tubes*, adapté du livre d'Amélie Nothomb, au cinéma de Domfront le 15 octobre. Les maternelles ont quant à eux eu le plaisir de voir le film animé *Timioche*, histoire d'un petit poisson toujours en retard ! Leur projection avait lieu le 16 octobre, tout comme celle des CP, permettant le partage d'un bus pour se rendre au cinéma de Flers. Les CP ont vu 5 courts métrages d'animation intitulés *La Princesse, l'Ogre et la Fourmi*, avec la voix de Philippe Katherine.







Comme vous le savez si vous lisez assidûment ce bulletin, les Petits Segreurs participent chaque année à la course ELA, Mets tes baskets et bats la maladie. Après avoir récolté des dons pour chaque tour de piste, ils enfilent leurs baskets et courent, mettant ainsi leurs jambes au service des enfants malades. Vendredi 9 octobre, les encouragements et les applaudissements ont résonné dans la cour de l'école. Sous les yeux d'une vingtaine de parents, malgré une bruine persistante, l'équipe pédagogique et les élèves ont mis toute leur énergie dans la course ! Un beau moment de partage et de solidarité qui s'est terminé par un petit goûter. Bravo aux Petits Segreurs ! Les CE et CM ont continué à se mobiliser pour ELA en participant à la dictée.



Le Portail des familles

Pour rappel, la collectivité a mis en place un « portail Famille ». Ce portail, accessible depuis l'adresse suivante : https://cdctinchebray.portail-familles.app ou depuis le site internet de la collectivité domfront-tinchebray-interco.fr, est obligatoire pour vous permettre de faire toutes les réservations pour la cantine et la garderie du matin et du soir.

Pour une meilleure gestion du Portail, dorénavant, pour les réservations et absences imprévues, il faut contacter le service jeunesse au 02.33.37.33.95 ou par mail à enfancejeunesse@tinchebray.fr, ainsi que pour toutes questions sur le portail.

Vos enfants utilisent les services de garderie et/ou de cantine de l'école ? N'oubliez pas de les inscrire sur le Portail des familles.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Vous êtes membres d'une association champsecrétoise et vous souhaitez faire circuler des informations sur vos évènements et animations ? Contactez la mairie. Celle-ci relaiera vos évènements, que ce soit dans ce bulletin, sur le site internet de la mairie ou via ses réseaux sociaux.

UNA : Le Bus des Aidants : la plateforme de répit itinérante au plus près des habitants



Depuis septembre dernier, le Bus des Aidants a pris la route pour aller à la rencontre des habitants sur l'ensemble du territoire du Bocage Ornais.

Porté par la Plateforme de Répit de Flers, ce dispositif itinérant propose, selon un planning trimestriel par secteur, des temps d'échange, d'information et des activités adaptées aux besoins de chacun.

Ouvert aux binômes aidant-aidé, mais également aux aidants ou aux aidés venant seuls, le Bus des Aidants « Plateforme de Répit Itinérante » s'adresse aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux jeunes accompagnés par un proche.

Les animations pour les aidants ou/et les aidés seront encadrées par des professionnels de la plateforme (animatrice, monitrice-éducatrice, ergothérapeute, neuropsychologue, infirmière) ainsi que par différents partenaires du territoire.

Véritable lieu de proximité et de convivialité, le Bus des Aidants a pour objectif de rompre l'isolement, favoriser le lien social, offrir des temps de répit, partager des informations utiles et permettre à chacun d'échanger sur son vécu dans un cadre bienveillant.

Une inscription est recommandée afin de faciliter l'organisation, mais les personnes se présentant spontanément seront accueillies dans la mesure des possibilités.

Tous les trois mois, le bus changera de secteur sur le territoire du Bocage Ornais afin de proposer ses actions au plus près des habitants et de faire vivre cette dynamique de soutien sur l'ensemble du territoire.

Cuisin'nez partage

Voilà plusieurs années que les bénévoles de l'association Cuisin'nez partage vous régalent de leurs petits plats et vous donnent plein d'idées et d'astuces culinaires lors des cours du jeudi. Cependant, depuis la rentrée, l'association a dû se mettre en veille, suite à des problèmes de santé de ses animateurs. Mais elle n'est pas clôturée !

Envie de partager votre passion pour la cuisine, de donner un peu de votre temps pour faire vivre cette association ? Contactez Claudine Favrie au 07.81.70.54.76.

ADMR

À l'association de l'ADMR de Saint-Bômer, ça bouge !

Lors de réunions mises en place sur le sujet de la « qualité de vie au travail », les salariées de l'ADMR présentes avaient manifesté le souhait de partager ensemble un moment de convivialité.



Ce moment d'échanges a eu lieu le vendredi soir 2 octobre. Après avoir visionné deux petites vidéos de la Fédération ADMR de l'Orne, salariées et bénévoles de l'association ont partagé un repas animé de jeux pour mieux se connaître à partir d'anecdotes…



Cette soirée a été aussi l'occasion de fêter le départ à la retraite de Sylvie Boulay, salariée de l'ADMR depuis 15 ans.

Pour Roland Desdoits, président de l'association, la bonne humeur collective tout au long de la soirée incitera forcément à renouveler ce genre de rencontres.

L'association ADMR de Saint-Bômer-les-Forges est à vos services pour vous accompagner dans votre quotidien.

Tél. : 02.33.37.17.77 - www.admr61.fr - admr.stbomer@orange.fr

Ça roule à Domf'



Vous avez besoin d'un transport pour vous rendre chez des amis, à un rendez-vous médical, à un événement culturel ? Pensez à "Ça roule à Domf'" et contactez le **06.51.90.97.96**. **À partir du 1er octobre 2026 l'indemnité kilométrique passe à 0,55€ à partir du domicile du chauffeur. Le forfait moins de 5 km passe à 3,50€. Le tarif adhésion est de 10€.**

Sur votre commune de Champsecret, le nombre de transports augmente chaque année. Afin de satisfaire tous les besoins, dans les meilleures conditions possibles, **le service fait appel à une ou un nouveau chauffeur**. Si vous souhaitez accompagner des personnes et disposez de temps libre, rejoignez Françoise, Simone et Gilbert pour transporter les bénéficiaires.



Un nouveau service !

Depuis mars 2026, le service **Ça roule à Domf' en fauteuil** est devenu concret. Vous pouvez contacter le **07.59.62.48.29** pour les mêmes services de loisirs, de visites, rendez-vous culturels ou médicaux.

Association des Parents d'Élèves Champsecret - Dompierre

L'Association des Parents d'Élèves tient une nouvelle fois à remercier toutes les personnes ayant participé à ses événements tout au long de l'année scolaire 2025/2026.

L'heure de la rentrée a sonné pour nos enfants qui ont repris le chemin de l'école depuis le mardi 1er septembre. Il est donc temps pour nous, parents d'élèves, de nous retrouver pour mettre en place quelques actions et manifestations de façon à financer les sorties scolaires prévues par les enseignants.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu mardi 29 septembre à l'école. Voici le bilan des actions menées pendant l'année scolaire 2025/2026 :

Vente de gâteau Bijou : 716,90€	Vente de biscuits de Lonlay : 164,22€
Vente de sapins de Noël : 335,60€	2e vente de gâteaux Bijou : 457,10€
Téléthon : 76,23€ (bénéfices reversés à l'association humanitaire en faveur du Téléthon)	Vente de plants : 282€
SOS Cookies : 189,20€	Rando VTT / marche : 426,44€
Porte-clé « cokettes » : 157,30€ (vente sur deux ans)	Tombola : 731,38€
Soirée carnaval : 451,83€	Kermesse : 859,87€
Boom : 88,30€	

Nous avons également reçu 450 euros de subventions.

Les projets qui ont été financés par l'APE sont :

- 2 transports pour le cinéma : 294€,
- Le cross du collège : 73,50€,
- Noël : 581,81€,
- Le transport pour la visite du collège pour les CM2 : 123€,
- Une sortie au tournoi de rugby de Flers pour les CE1/CE2 : 144€,
- Une sortie au tournoi de rugby de Flers ainsi qu'une sortie au défi robotique du collège de Domfront pour les CM1 et CM2 : 221€.







Des actions et manifestations ont été proposées pour l'année scolaire 2026/2027 afin de financer les futurs projets des enseignants comme les transports pour le cinéma (267€), la commande pour le Père Noël, les transports vers le collège, des sorties scolaires dont un voyage de fin d'année qui concernera l'ensemble des enfants.

En novembre, nous vendrons des sapins de Noël qui seront livrés le samedi 28 novembre. Nous vendrons également des pots de « SOS Cookies » sur commande (pour information, nous sommes à la recherche de pots de Nutella vides, si vous en avez à donner, contactez-nous !)

Pour décembre, nous prévoyons de diffuser un film ou dessin animé de Noël l'après-midi du Téléthon ; l'intégralité des bénéfices seront reversés à cette cause.

Pour 2027, nous pensons remettre la plupart des actions 2026 à notre programme, qui sera défini avec les nouveaux membres de notre équipe.

Suite à notre assemblée, les élus du bureau sont : Mickaël Thouret en tant que président, Ludovic Leroy (vice-président), Aurore Thouret Morel (trésorière) et Mélanie Patry (secrétaire).

Quelques membres sont venus nous rejoindre pour cette année scolaire et nous les remercions pour leur investissement.

Pour toute information, l'Association des Parents d'Élèves se tient à votre disposition au 07.83.96.65.96 ou à l'adresse mail : ape.champsecret@gmail.com. Continuez à suivre toutes les actualités de l'association sur la page facebook : @APEChampsecretDompierre.

Comité d'animation

" La vocation d'un comité d'animation est d'animer. Depuis la fête de Pâques nous voilà assistés par les différentes associations Champecrétoises qui font preuve de dynamisme et prennent le relais dans l'organisation de leurs propres manifestations, contribuant ainsi à l'animation de notre chère commune.

Il faut également se réjouir de l'ouverture de la Taverne qui vient ranimer un bourg entré dans une légère somnolence. Merci à eux.



Notre très attendue **soirée "années 80" aura lieu le samedi 24 octobre à la salle des fêtes**. Nous rencontrons un franc succès avec cette soirée, à croire que les années 80 étaient synonymes de joie et d'insouciance. Ce qui fait un peu de bien par les temps qui courent !

Lors des dernières éditions, les jeunes comme ceux qui le sont moins se retrouvaient à reprendre tous les tubes de l'époque. Beau mélange générationnel.

En fin d'année, nous décorerons le bourg pour les fêtes avec les moyens qui sont les nôtres ; il va sans dire que nous n'avons aucune ambition dans le classement des bourgs illuminés !"

Le comité d'animation.

Le Savoir et Le Fer

LE SAVOIR & LE FER
Association pour la mise en valeur du patrimoine minier et métallurgique du Bocage Ornais

Depuis plus de vingt ans, l'association Le Savoir & le Fer œuvre à la préservation et à la valorisation du patrimoine minier et sidérurgique du Bocage ornais.

En 2026, l'association a connu une saison particulièrement riche, notamment grâce à l'ouverture d'un nouveau lieu sur le site des Forges de Varenne : la Halle du Fer.



Ouverte de mai à août, la Halle du Fer a accueilli près de 1 200 visiteurs. Sa proximité avec la Vélo Francette nous a permis d'obtenir le label Accueil Vélo et d'accueillir les cyclistes, mais aussi de nombreux habitants du territoire venus découvrir ou redécouvrir les Forges de Varenne.



Pensée comme un lieu d'accueil et de convivialité, la Halle proposait une petite restauration ainsi que des produits locaux, parmi lesquels le camembert de la Ferme du Champ Secret ou les produits de la Petite Chauvière. La saison a également été ponctuée par une belle inauguration et par un concert en juillet.

L'association a aussi participé à la Fête de la randonnée en avril, avec près de 50 randonneurs venus découvrir Champsecret et le site des Forges. Toute l'année, nous avons continué à proposer des visites guidées pour les groupes, associations et scolaires. N'hésitez pas à nous contacter pour organiser une visite autour de notre patrimoine minier !

Aux fours de la Butte Rouge, le dernier chantier de restauration a débuté cet été avec les travaux du tiroir n°2. À Saint-Clair-de-Halouze, les Journées européennes du patrimoine ont permis de mettre en lumière le carreau de la mine avec deux représentations de « Fer autour d'un café » et des visites guidées. L'étude qui a débuté cet été sur l'ensemble des bâtiments permettra de réfléchir à une future valorisation du site.

La Maison du Fer, à Dompierre, a quant à elle continué d'accueillir les visiteurs tout au long de l'année, avec notamment une exposition de photographies inédites proposée lors des Journées du patrimoine.

Après cette belle saison, 2027 sera une année charnière pour Le Savoir & le Fer, avec de nombreux projets en perspective. Et pour les faire vivre, l'association a besoin de vous ! Si vous souhaitez participer à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine local, rejoignez-nous comme adhérent ou bénévole.

BULLETIN D'ADHÉSION 2026

Nom : _____ ___ Prénom : _____
Adresse :_____
Téléphone : __ . __ . __ . __ . __ e-mail : _____ @_____

ADHESION SIMPLE* ☐ 10 €
ADHESION "MEMBRE BIENFAITEUR" * ☐ 30 € (10 € après réduction fiscale) ☐ 50€ (17 € après réduction fiscale) ☐ 100€ (34 € après réduction fiscale) ☐ Autre : _____ €

Signature :

* L'association Le Savoir & Le Fer étant reconnue d'intérêt général, les dons et versements à son profit ouvrent droit à réduction d'impôt de 66% du don pour les particuliers et 60% du don pour les entreprises.

Yoga Champsecret





Depuis la rentrée, ce sont plus de 27 adhérents qui viennent chaque semaine assister aux deux sessions proposées par l'association YOGA CHAMPSECRET.

Les cours sont assurés par Véronique Poulain, formée à l'école française de yoga de Paris. **Ils ont lieu à la salle des fêtes le mardi soir à 18h et 19h15**. Le premier cours est gratuit ; venez seulement avec un tapis et un petit plaid.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter la présidente de l'association Florence Leroy, soit par un appel ou par message au 06.21.84.26.84.

Lors de la prochaine assemblée générale, l'association aura besoin d'élire une nouvelle présidente et une nouvelle secrétaire. **L'appel est lancé aux volontaires !** N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'association pour participer à sa vie et à sa pérennité !

Tennis de table Champsecret

"Cinquième bougie pour notre association et club de tennis de table après des décennies sans, nous sommes heureux d'avoir fait revivre notre sport au cœur de la commune.

La relève est d'autant plus assurée cette année puisque nos chers bambins sont venus gonfler nos effectifs et sont désormais au nombre de 15, autant que les adultes, soit 30 membres au total. C'est chouette de voir ces jeunes prendre goût et s'investir au ping-pong !



Alors autant dire que ça grouille à la salle des associations. Petits et grands s'y retrouvent chaque mardi soir. De 19h à 20h, les enfants entament la soirée puis de 20h15 à 21h15, c'est au tour du groupe des adultes.



Dans un souci de place et de confort et pour que chacun puisse jouer dans de bonnes conditions, les groupes alternent les entraînements une semaine sur deux.

Cette saison sportive a commencé son championnat en présentant trois équipes en départementale chacune composée de quatre joueurs.

C'est parti pour une nouvelle année pleine d'envie et de matchs en perspective !"

Le TTC (Tennis de Table Champsecret)

Le Sentier

Oseriez-vous rejoindre le Mont-Saint-Michel à pied… en partant tout près de chez vous ? Le nouveau calendrier 2027 des Compagnons du Sentier est arrivé !



Au départ de Champsecret, l'association vous invite à parcourir **100 kilomètres en quatre jours de marche accompagnée**, à travers les chemins creux, les forêts et les villages du bocage normand. Puis vient la traversée de la baie avec un passeur professionnel, et cette émotion particulière de rejoindre le Mont à la seule force de ses pas.

Seul, en famille ou entre amis, c'est l'occasion de déconnecter, de partager de belles rencontres et de porter un regard neuf sur notre région.

Laïque, solidaire et à but non lucratif, l'association coordonne les étapes, les nuitées en bivouac ou à l'abri et le retour en bus à Champsecret.

Et si 2027 était l'année de votre premier pas ? Retrouvez le calendrier et les informations pratiques sur www.lesentier.org.

Gymnastique volontaire



L'Association Gymnastique Volontaire de La Ferrière-aux-Étangs vous accueille toute l'année à la salle des fêtes du Gué-Plat pour des activités adaptées à toutes et à tous :

- **Gym d'entretien** : Le lundi à 10h30.
- **Gym douce** : Le mercredi à 8h30 et 9h30.
- **Pilates** : Le lundi à 17h30 et le jeudi à 19h00.

Que vous souhaitiez vous tonifier, vous assouplir ou simplement relâcher la pression, il y a forcément un créneau fait pour vous !

Rejoignez-nous dès maintenant ! Pour toute information ou pour vous inscrire, n'hésitez pas à contacter l'association :

- Par e-mail : asso.gymvolontaire.laferriere@gmail.com
- Marie-Ange ROUSSEL au 02.33.38.64.78

Club des Cheveux blancs

Le club a repris le jeudi 10 septembre. Le 8 septembre, 46 adhérents ont participé à un voyage d'une journée dans le golfe du Morbihan et sont revenus enchantés.

Le repas de Noël du club est prévu le **jeudi 17 décembre**. L'assemblée générale aura quant à elle lieu le **jeudi 14 janvier** et sera suivie de la dégustation de la galette des rois.

Une date à retenir pour l'association, celle du **dimanche 21 mars**. En effet, le club vous proposera sa traditionnelle poule au blanc, avec une animation.

Les réunions au club ont lieu les deuxièmes et quatrièmes jeudis de chaque mois à la salle des fêtes Charles Léandre. Nos aînés s'y retrouvent pour pratiquer divers jeux de société, cartes, belote, tarot ainsi que la pétanque. L'occasion de rire, papoter et passer un bon moment.

UNC - Union Nationale des Combattants

Le repas des bénévoles aura lieu à Dompierre à midi, le 8 novembre prochain. Au menu, une poule au blanc et une animation pendant le repas, pour un tarif de 20 euros. Contact : Danièle Marchais : 06.09.90.95.55.

Les membres de l'UNC de Champsecret vous invitent à participer à la cérémonie de **commémoration du 11-Novembre.**

- 9h30 : Rassemblement à Dompierre
- 10h : Célébration en l'église de Dompierre
- 11h : Rassemblement à la mairie de Champsecret
- 11h30 : Cérémonie au monument aux morts de Champsecret.

Notez également la date du **5 décembre**, avec la cérémonie pour la journée nationale d'hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

- 10h50 : Rassemblement en mairie de Champsecret
- 11h : Cérémonie au monument aux morts.

Vie paroissiale Saint-Julien-en-Domfrontais

Voici les dates à retenir concernant la paroisse Saint-Julien-en-Domfrontais.

- Dimanche 1er novembre, fête de la Toussaint - messe à 10h30 à l'église Saint-Julien, Domfront.
- Dimanche 8 novembre, commémoration des défunts de la paroisse - messe à 10h30 à l'église Saint-Julien, Domfront.
- Dimanche 29 novembre, messe des familles - à 10h30 à l'église Saint-Julien, Domfront.
- Veillées de Noël dans la paroisse - jeudi 24 décembre :
  - 18h, église Saint-Julien, Domfront
  - 18h, église de la Chapelle d'Andaine
  - 20h, église de Passais
  - 23h30, église de Ceaucé
- Vendredi 25 décembre - messe du jour de Noël - 10h30 église Saint-Julien, Domfront.

Qi Gong

Actuellement, les cours de Qi Gong ont lieu le vendredi de 10h à 11h15, à la salle des associations de Champsecret.

Des ateliers Qi Gong à domicile peuvent être organisés sur demande à partir de quatre personnes. Pour tous renseignements, contactez Florence Guérin au 06.74.86.04.32.





Magie Toltèque : cours de Tenségrité et passes magiques

L'association Magie Toltèque propose une pratique hebdomadaire de Passes magiques : mouvements issus du Chamanisme Toltèque.

Tous les jeudis de 19h à 20h30, à la salle des associations de Champsecret.

La pratique de la Tenségrité vise à redéployer l'énergie dispersée de la vie quotidienne et à faire une exploration et une cartographie de notre système de perception, ainsi que de nos systèmes de croyance.

Afin de faciliter la venue de personnes plus éloignées de Champsecret, une pratique longue de trois heures sera proposée chaque premier jeudi du mois, de 18h à 21h.

L'adhésion à l'année est de 90 euros. Il est possible de s'inscrire en cours d'année pour une durée de douze mois.

Renseignements et inscriptions :

Coline : 07.82.52.38.46 (xicopini@yahoo.fr)

Laurent : 06.95.85.68.42 (lolomiel@orange.fr)

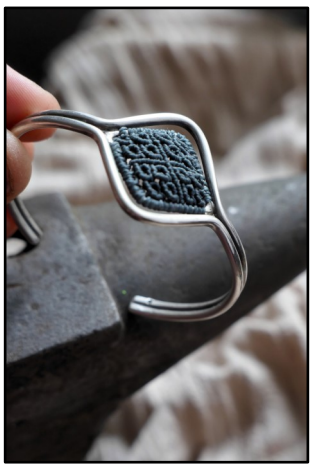
Pilates

Élodie Lemarchand vous propose toujours des cours de Pilates à Champsecret !

Depuis la rentrée, les horaires des cours ont changé. **Ils ont désormais lieu le lundi à 12h40 et le jeudi à 14h30**. Le cours du mardi a été supprimé.

COMMERÇANTS ET ARTISANS DE CHAMPSECRET

Yajanua - créatrice de bijoux



Le mariage du fil et du métal - 100% fait main

Dans ce petit atelier champsecrétois, chaque bijou est conçu de A à Z, étape par étape, à partir de laiton ou d'argent, selon les techniques de bijouterie traditionnelle : découpe, mise en forme, tressage, poinçonnage, soudure, patine, polissage…

Des pièces uniques ou des petites séries, qui évoluent vers toujours plus de finesse, mariant le métal précieux au bois, à la céramique et au fil textile.

Largement autodidacte et formée récemment auprès d'une bijoutière professionnelle, Delphine s'amuse à manier la lime et le chalumeau pour proposer des créations qui naviguent entre inspiration historique et ethnique. Depuis toujours, elle aime explorer de nouvelles techniques, et mélange les genres en faisant se côtoyer métal précieux et art textile.



Matériaux utilisés :

- Argent 925 certifié RJC (éthique et responsable) avec poinçon de maître
- Laiton UZ36 (alliage cuivre-zinc) garanti sans plomb ni nickel
- Fil textile 0,5 mm (polyester ciré) utilisé en micro-macramé
- Pierres fines / cabochons en bois et céramique réalisés à la main

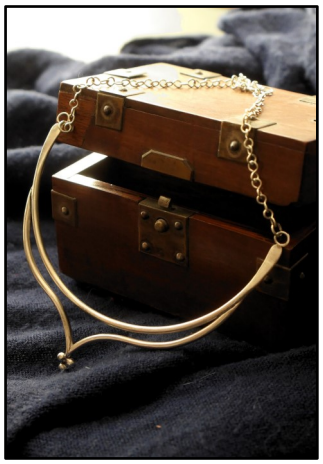
Prochains marchés où vous pourrez la retrouver :

- **4 décembre** : Marché de Noël à la Taverne de Champsecret
- **12 & 13 décembre** : Marché de Noël - Bagnoles-de-l'Orne

Contact :

https://www.facebook.com/yajanuacreations

yajanuacreations@gmail.com







Pérégrine Tattoo



Le salon **Pérégrine Tattoo** est toujours présent à Champsecret. Patrice propose des tatouages **dans tous les styles**, ainsi que des **tatouages pèlerins**, uniquement sur rendez-vous.

Patrice revient justement de la **3e édition d'« Encre Sacrée »**, convention internationale de tatouage organisée cette année les 25, 26 et 27 septembre au Mont-Saint-Michel, où il a lui-même tatoué.

Cette convention originale s'inspire d'une ancienne tradition : les pèlerins qui se rendaient à Jérusalem faisaient autrefois réaliser un tatouage pour conserver une trace de leur pèlerinage. « Encre Sacrée » met ainsi à l'honneur le tatouage sacré et les traditions liées aux grands chemins de pèlerinage.



L'événement réunit des tatoueurs venus de différents horizons, chacun porteur d'une tradition ou d'un savoir-faire particulier. Parmi eux, Mikael de Poissy, tatoueur réputé pour ses créations inspirées des vitraux, Razzouk, dont la famille pratique le tatouage des pèlerins à Jérusalem de père en fils depuis 700 ans, ainsi que Jona, tatoueur des pèlerins de Lorette, en Italie.

Une histoire de passion commune pour le tatouage, les pèlerinages et les rencontres humaines, qui a progressivement donné naissance à « Encre Sacrée ». Une belle manière de faire dialoguer, au Mont-Saint-Michel, tradition, art du tatouage et culture du pèlerinage.

Pérégrine Tattoo - uniquement sur rendez-vous

07.49.80.31.04

Instagram : @peregrinetattoo61 / @peregrine.tattoo

Facebook : PéréGrine Tattoo

patricelejuez@outlook.fr

Artist'tif

Petit rappel utile et pratique : La prise de rendez-vous en ligne est toujours disponible ! Un clic, et votre créneau est réservé, 24h/24, 7j/7…

Les horaires :

Mardi : 9h-12h / 14h-18h

Mercredi : 9h-12h / 14h-19h30

Jeudi : 9h-12h / 15h-18h

Vendredi : 9h-19h

Samedi : 8h-15h

Artist'tif - Katia Charuel

Coiffeuse | Barbière | Hair spa

06.30.11.24.75 / artisttif@gmail.com

Boucherie des Champs

La boucherie des Champs se prépare pour les fêtes de fin d'année. Petites verrines, terrines, saumon… et autres plats salés garniront l'étal de la boucherie. Pour toutes demandes, n'hésitez pas à vous rendre à la boutique ou à contacter Anne-Marie au 09.67.31.53.58.

Le dépôt de pain est assuré tous les jours à la boucherie, à l'exception du mercredi. Le dépôt est désormais fourni par la boulangerie du Ménil-de-Briouze. Vous pouvez d'ailleurs goûter la délicieuse galette du Ménil, spécialité faite d'une petite dose de beurre et de sucre. Avis aux gourmands !

Vous pouvez également retrouver vos journaux locaux à la Boucherie des Champs ! La vente du *Publicateur* et du *Ouest-France* est ainsi un service toujours présent sur la commune.

Mardi, jeudi, vendredi et samedi : 8h15-13h / 15h30-19h.

Mercredi : 8h15-13h / Dimanche : 8h30-12h.

Pizzas Del Sol

Vous l'avez peut-être remarqué sur le parking de la salle des fêtes : un distributeur automatique de pizzas vient d'être installé, répondant à la demande de certains Champsecrétois.

Ce distributeur est alimenté par Émilie et Boris Jamoteau, qui gèrent une dizaine de boîtes à pizzas dans le secteur du Domfrontais. Il est d'ores et déjà en fonctionnement !

Ferme-auberge de la Petite Chauvière



LA PETITE CHAUVIÈRE

La viande ainsi que tous nos produits à base de viande, proviennent de notre élevage et sont confectionnés par nos soins, ici, à la ferme. De la découpe à l'affinage.

*Nous privilégions les techniques de cuisson au **feu de bois** et nos menus sont intégralement composés d'**ingrédients locaux et/ou bio**, et sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'approvisionnement.*

AMUSE-BOUCHE (LE DUO)

- Crêpe Zinzin, feuille de moutarde, pickles courge spaghetti, fromage de brebis.
- Betterave aux braises, mousse de rillettes au fromage blanc.

ENTRÉES (AU CHOIX)

- Oeuf parfait, filet mignon mariné coriandre & sauce soja, carottes grillées, sauce carottes & ail noir, gel persil.
- Salade batavia, émietté d'agneau braisé, tomates cerises confites, pesto de roquette & noix, pickles de concombre.

PLATS (AU CHOIX)

- Ballotine de porc farcie à la purée d'aubergine & piment, pommes de terre rôties, tempura de courge spaghetti, mousse de poireaux & algues, jus galanga.
- Gigot d'agneau braisé & fumé, millefeuille butternut & céleri rave, purée de panais, croustillant de riz au curcuma, jus corsé.

FROMAGES & DESSERTS (AU CHOIX)

- Gâteau à la carotte, crème fouettée pommes & chocolat blanc, sorbet maison aux coings.
- Sélection de glaces & sorbets locaux, biscuit maison.
  Vanille / pistache / caramel beurre salé / rhum-raisins / baccio / stracciatella / gianduia
  Fraise / citron / cassis / pomme
- Sélection de fromages locaux, pétales de sarrasin, gelée pomme.

ALLERGÈNES : Gluten, Lait, Oeufs, Céleri, Moutarde, Fruits à coques

Anne-Lyse & Daniele vous accueillent dans leur ferme-auberge tous les vendredis et samedis soir, de 19h à 21h, sur **réservation uniquement**. Ils vous proposent une délicieuse carte, de qualité et très locale ! Les menus proposés sont intégralement cuisinés à partir d'ingrédients locaux et/ou bio. La viande provient de leur propre ferme puisqu'ils élèvent moutons et cochons. Elle est cuite au feu de bois, ce qui lui confère une saveur si particulière. Le menu change toutes les semaines, selon ce que la saison offre au jardin.

Il est possible de privatiser la ferme-auberge pour des groupes de plus de vingt personnes, sur demande, raison pour laquelle certains soirs de week-end sont réservés à des évènements privés.

Contact : La Petite Chauvière. 323, rue des Chauvières. 61700 Champsecret.

Téléphone : 06.24.89.97.45

mail : lapetitechauviere@gmail.com. facebook.com/lapetitechauviere @lapetitechauviere

La Taverne

Marché de Noël



Le **vendredi 4 décembre à partir de 16h**, la place du village accueillera le **Marché de Noël de Champsecret !**

Venez profiter d'un moment convivial à l'approche des fêtes et découvrir les créations, produits et savoir-faire des **artisans et acteurs locaux**, avec une priorité donnée à ceux de Champsecret.

Artisans et acteurs de Champsecret souhaitant participer : les inscriptions sont ouvertes à la Taverne.

Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble la magie de Noël !

La Taverne : un nouveau lieu de vie au cœur du village

Nous nous réjouissons de l'ouverture de **La Taverne**, qui contribue à faire vivre et animer le centre-bourg.



Ses responsables tiennent à remercier chaleureusement les habitants pour leur accueil et leur présence depuis l'ouverture. Conscients que certaines animations peuvent occasionnellement générer des nuisances sonores, ils présentent également leurs excuses aux riverains concernés.

La Taverne propose désormais plusieurs rendez-vous réguliers :



- **Le mardi soir** : scène ouverte et présence du camion pizza Tout Feu Tout Flamme ;
- **Le mercredi matin** : Répare Café avec Gilduin. Chacun peut venir avec un objet à réparer ou simplement partager un moment convivial ;
- **Le vendredi** : soirées à thème, concerts ou animations, avec la présence de Chez Mim's et son stand de galettes et autres spécialités.



Pour toute information :

07.49.80.31.04

lataverne61@outlook.fr

Instagram : *latavernedechampsecret*

Facebook : *La Taverne*

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 17h-00h
- Mercredi : 9h-13h et 17h-23h
- Vendredi : 9h-13h et 17h-00h
- Samedi : 9h30-13h et 18h-00h

Les horaires sont susceptibles d'évoluer lors du passage à l'hiver.

DATES À RETENIR !

NOVEMBRE

- Lundi **2/11, 16/11** et **30/11** : ramassage des sacs jaunes pour les Champsecrétois hors bourg.
- Jeudi **5/11** : **photo de classe**, école des Petits Segreurs.
- Samedi **7/11** : **atelier activité manuelle**, 10h30, médiathèque de Champsecret.
- Samedi **7/11** : **atelier tricot**, 14h, médiathèque de Champsecret.
- Mercredi **11/11** : cérémonie de commémoration du **11-Novembre**, 11h30, place de l'église.
- Jeudi **12/11** et **26/11** : **après-midi du Club**, Club des cheveux blancs, salle Charles Léandre.
- Samedi **28/11** : récupération des **sapins de Noël** de l'APE, école de Champsecret.
- Dimanche **29/11** : **café-lecture**, 10h30, médiathèque de Champsecret.

DÉCEMBRE

- Vendredi **4/12** : **marché de Noël**, 16h à 22h, La Taverne.
- Samedi **5/12** :
  - **cérémonie de commémoration** des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, UNC, 11h, place de l'église.
  - diffusion d'un **film de Noël au profit du téléthon**, APE Champsecret-Dompierre.
- Jeudi **10/12** : **après-midi du Club**, club des Cheveux Blancs, salle Charles Léandre.
- Jeudi **10/12** : ***3 petites fugues mathématiques***, saison culturelle partagée, 20h30, Domfront.
- Samedi **12/12** : **atelier activité manuelle**, 10h30, médiathèque de Champsecret.
- Lundi **14/12** et **28/12** : ramassage des sacs jaunes pour les Champsecrétois hors bourg.
- Mercredi **16/12** : départ du **Sentier vers le Mont-Saint-Michel,** Secret Knight.
- Jeudi **17/12** : **repas de Noël**, club des cheveux blancs, 12h, salle des fêtes Charles Léandre.

JANVIER

- Lundi **11/01** et **25/01** : ramassage des sacs jaunes pour les Champsecrétois hors bourg.
- Jeudi **14/01** : **AG et galette des rois**, club des Cheveux Blancs, salle des fêtes Charles Léandre.
- Jeudi **21/01** : ***Un verre à soi***, saison culturelle partagée, 20h30, théâtre de Domfront.
- Du **21/01 au 20/02** : **Recensement**.
- Jeudi **28/01** : **après-midi du Club**, club des Cheveux Blancs, salle Charles Léandre.

Toutes les semaines

- Lundi à 12h40 et jeudi à 14h30 : pilates, salle des associations.
- Mardi, 18h et 19h15 : yoga, salle Charles Léandre.
- Mardi soir : entraînement tennis de table, salle des associations.
- Mercredi, 14h : thé dansant, CSD, salle Charles Léandre.
- Mercredi, 14h30 : jeux vidéo et réalité virtuelle, médiathèque de Champsecret.
- 2e et 4e jeudi du mois, 13h30 : club des Cheveux blancs, salle Charles Léandre.
- Jeudi, 19h : tenségrité, salle des associations.
- Vendredi soir : compétition tennis de table, salle des associations.

